

2009 – Séance inaugurale

Allocution de Monsieur Hubert Falco, secrétaire d'État chargé de l'aménagement du territoire

Au moment du lancement de cette nouvelle session, j'ai souhaité être parmi vous pour trois raisons :

- Je souhaite féliciter les acteurs qui font vivre cet institut et leur exprimer mon soutien. Nous avons besoin de ce lieu d'excellence dans le domaine de l'aménagement du territoire, pour tout ce qu'il apporte en termes de connaissance, de débat, de mise en réseau de compétences. Cette institution est innovante dans sa gouvernance : elle s'appuie sur un partenariat entre acteurs du public et acteurs du privé, entre institutions économiques et institutions de la formation ; elle est innovante dans son recrutement : chaque promotion est constituée de responsables provenant d'horizons variés, élus, hauts fonctionnaires, journalistes, dirigeants d'entreprises publiques et privées, syndicalistes, représentants du monde associatif... C'est un réseau original, riche, que l'association des anciens auditeurs a à cœur d'animer ; innovante dans son projet : depuis sa création en 2000 sous l'égide de la Datar, l'Ihedeate est au service de cette mission indispensable et trop souvent éclipsée qu'est l'aménagement du territoire.
- Je souhaite partager avec vous une conviction, celle que les politiques d'aménagement du territoire, qui cherchent la voie de l'équilibre entre la compétitivité et la cohésion, doivent changer. Il y a un après du Grenelle de l'environnement : nous sommes engagés dans une transition vers un modèle de développement sobre en carbone, économe en énergie, en ressources naturelles, attentif à la biodiversité, frugal dans sa consommation d'espace. Nous consommons trop d'espace dans notre pays, nous perdons trop de terres agricoles, nous consommons pour l'urbanisation deux fois plus d'espace que nos amis allemands, vertueux en matière de gestion des déchets. Ma conviction est que le territoire n'est pas le simple lieu d'exécution du Grenelle : le territoire est le laboratoire du Grenelle. C'est sur cet espace partagé que s'expérimentent, se négocient, se concrétisent nos choix. Le territoire est un patrimoine commun, mais, surtout, un projet commun. Nous traversons une époque totalement bouleversée par la crise, une crise d'une ampleur exceptionnelle, qui n'est pas passagère mais structurelle, qui va transformer l'économie, la société, la politique. Le plan de relance, qui place l'investissement au cœur de son action, concerne pour l'essentiel l'aménagement du territoire. C'est le confortement des plans État / Régions, c'est la poursuite des grands programmes structurants dans le domaine des universités, des infrastructures routières, ferroviaires. L'aménagement du territoire est aussi une réponse à la crise, parce que le territoire est un amortisseur de crise.
- Je tiens à vous faire part de ma satisfaction de voir votre promotion se saisir d'un thème central, s'inscrivant dans les nouveaux défis que nous devons affronter, celui du lien entre énergie et territoire. Ce sujet a été au cœur de la réunion des ministres européens de

l'aménagement urbain et de l'aménagement du territoire, que j'ai présidée à Marseille à la fin du mois de novembre. Les stratégies énergétiques de demain doivent se penser dans un cadre territorial, qu'il s'agisse de la valorisation des ressources énergétiques locales, des politiques de maîtrise des consommations d'énergie, de l'aménagement et de la gestion des espaces urbains et ruraux, des politiques d'habitat ou de transport. Nos engagements sont de respecter le facteur 4 ainsi que le principe européen des « 3 fois 20 » : 20 % d'économie d'énergie, 20 % d'énergies renouvelables, 20 % de réduction de gaz à effet de serre d'ici 2020. Mais les réponses que nous construisons pour le Bâtiment, pour les modes de transport alternatifs à la route, s'appuient toutes sur les territoires. C'est le sens des mesures du projet de loi Grenelle II, actuellement soumis à l'examen du Conseil d'État. Que l'on pense au bilan des missions qu'auront à conduire les collectivités, à la réalisation de schémas régionaux du climat, de l'air, de l'énergie, ou, plus simplement, aux plans climat territoriaux, notre capacité à améliorer notre consommation énergétique passe par la gestion des territoires, la gestion des services – pas uniquement publics, je pense au commerce, à la santé, aux technologies de l'information – et une gestion urbaine renouvelée.

Vous venez tous de territoires variés, vous êtes porteurs de cette diversité, de cette richesse pour notre pays, pour l'Europe, pour l'espace méditerranéen. Comme le disait Olivier Guichard, première personnalité en charge du développement des territoires : « une société unie n'est pas une société sans différences, mais une société sans frontières intérieures ». Cette réflexion doit être votre ambition.